

Assemblée générale du 4 décembre 1913, salle de la Taconnerie

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - (1913-1914)

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

3. Les conditions économiques actuelles aboutissant à l'engorgement des villes et à l'émiettement de la famille, cette transmission naturelle rencontre de grandes difficultés.

4. L'école populaire a le devoir de reprendre la tâche délaissée de nos jours par la famille.

5. L'accomplissement de cette tâche peut être réalisé par l'enseignement de l'histoire nationale, de la gymnastique et du chant.

6. L'enseignement de l'histoire doit reposer sur les légendes, l'épopée et la poésie nationales. Il sera vivifié par l'ornementation des murs de la classe, les cortèges historiques, les séances de projections lumineuses et cinématographiques, l'organisation de manifestations patriotiques à l'occasion des grands anniversaires.

7. Des exercices d'ensemble de gymnastique, en plein air, avec accompagnement de chants, devraient avoir lieu fréquemment.

8. Dans l'enseignement du chant, on attachera plus d'importance à l'acquisition sérieuse des chants nationaux qu'à l'étude de la notation musicale.

Le bulletinier.

Assemblée générale du 4 décembre 1913,

salle de la Taconnerie.

Présidence de M. Edmond Martin, président.

Séance ouverte à 2 1/2 h.

Démissions.

Les démissions de M^{me} Nicolas, de M^{lle} Lombard, de M. et M^{me} Foëx sont acceptées.

Soirée annuelle.

Sur la proposition du Comité, l'assemblée décide de remplacer la soirée littéraire habituelle par un banquet suivi de bal. Le soin de composer la commission est laissé au Comité.

L'enseignement mathématique en Suisse.

M. le professeur Hochstaetter donne lecture d'un long rapport¹ dont nous extrayons quelques passages.

« Les sciences mathématiques sont en perpétuel progrès et l'enseignement de ces sciences se transforme lui-même.

Cette affirmation ne peut manquer de surprendre les parents qui se figurent volontiers qu'on enseigne actuellement l'arithmétique et la géométrie comme on le faisait dans leur jeunesse.

Il y a cependant une vérité mathématique : tandis que beaucoup de théories scientifiques admises il y a un siècle, ne sont plus acceptées maintenant, les propriétés des figures et des nombres, établies par les Grecs, ont gardé toute leur valeur. Les découvertes nouvelles viennent s'ajouter aux travaux anciens et non les contre-dire.

Mais il y a diverses façons d'exposer les propositions mathématiques; l'enseignement peut être modifié en partant soit d'une idée philosophique (ou scientifique) soit d'une idée pédagogique. Un mathématicien se propose d'énoncer des vérités reconnues mais rangées dans un ordre nouveau et de faire saillir des rapprochements inédits. Il pétrit à sa manière les matériaux que lui fournissent les ouvrages classiques, et il écrit un livre original dont les résultats pourront être utilisés tôt ou tard par les maîtres d'école et les professeurs : voilà une modification d'ordre philosophique.

On se propose d'enseigner les propriétés mathématiques dans l'ordre habituel en abandonnant l'exposé dogmatique pour faire appel à l'intuition de l'élève, ou bien on rédige un recueil d'exercices et d'applications pratiques : voilà des perfectionnements d'ordre pédagogique.

Dans les deux cas il s'agit de rompre avec les habitudes.

Il ne faut du reste innover qu'avec beaucoup de prudence, mais quand la pratique a confirmé la valeur d'une méthode il ne faut pas craindre de lutter contre « Sainte Routine » protectrice des mauvais pédagogues, capable de tuer, chez les meilleurs élèves, l'amour de l'étude.

¹ Ce rapport paraîtra *in-extenso* dans l'*Education en Suisse*, il en sera fait un tirage à part et M. le prof. Hochstaetter se fera un plaisir d'en adresser un exemplaire à toute personne qui le lui demandera, 15, rue Ch. Galland.

Les mathématiques font appel au raisonnement plus qu'à la mémoire; le maître est certain de la valeur absolue de ce qu'il enseigne, de plus le matériel dont il a besoin n'est ni compliqué ni coûteux, il est donc privilégié. Peu de branches sont aussi faciles à enseigner et sont aussi vivantes et intéressantes pour l'élève... quand on sait s'y prendre.

Depuis longtemps on désirait comparer les méthodes employées et leurs résultats, aussi le quatrième congrès international des mathématiciens réunis à Rome en avril 1908 a reconnu la nécessité de faire une étude d'ensemble sur les progrès de l'enseignement mathématique dans les différents pays. Il a confié à une *Commission* le soin de réunir des documents et de publier un rapport général: dans chaque pays une *Sous-commission nationale* a été constituée.

L'importance d'une telle enquête ne peut échapper aux membres de la Société pédagogique, aussi allons-nous analyser, à leur intention, le rapport de la *Sous-commission suisse*. Le 12 octobre 1912, M. le professeur Fehr, Secrétaire général de la Commission internationale, nous a présenté cet ouvrage publié sous sa direction et a proposé l'étude de quelques questions particulières. »

M. Hochstaetter étudie ensuite les différents rapports. Nous avons tenu à extraire de son travail les lignes suivantes :

A propos des Ecoles primaires.

« Le but assigné à l'enseignement mathématique a varié avec le temps. Au début on a cherché, par l'effort de la mémoire, à faire les calculs nécessaires à la vie de tous les jours et il a fallu beaucoup de temps et de travaux pour arriver à la conception actuelle; maintenant on tient les mathématiques pour une branche qui, à côté de son importance pratique, doit développer l'esprit et le caractère. Des professeurs d'arithmétique ou des maîtres d'école publiaient au XVII^e siècle de petits livres contenant les plus belles règles de l'art de compter.

Le premier qui enseigna les mathématiques en faisant appel à l'intuition et qui indiqua leur importance pour la formation d'un esprit est Pestalozzi. On a perfectionné ses procédés et son matériel, mais le *but éducatif* qu'il avait proposé et la *méthode intuitive* dont il avait été le défenseur sont restés dans notre pays à la base de l'enseigne-

ment mathématique. L'enseignement des mathématiques à l'école primaire a donc pour but de donner à l'enfant des notions précises d'une utilité immédiate et en même temps de développer son intelligence par le raisonnement.

Le rapporteur insiste avec raison sur l'importance de la méthode dans les classes inférieures et sur la nécessité d'avoir des livres bien faits. Il rappelle qu'en 1883 Ernst proposait d'adopter une méthode unique (Normalmethode) pour l'enseignement des mathématiques dans nos écoles populaires. Depuis vingt ans, par la force des choses, l'enseignement est devenu plus uniforme mais on ne s'est pas rallié à l'idée de Ernst, et on a bien fait; une méthode unique n'est pas nécessaire. L'important est de faire connaître aux maîtres les méthodes éprouvées; on peut les laisser libres quant aux détails du travail. Notons qu'en Suisse allemande où les ouvrages de M. Stöcklin sont employés par les trois quarts des élèves, il y a une unité relative dans l'enseignement des mathématiques. Si l'emploi de ces livres se généralisait on arriverait insensiblement à une uniformité de fait préférable à l'uniformité théorique, imposée, qui ne pourrait satisfaire tout le monde.

Le rapporteur parle de la nécessité des travaux manuels, de l'importance de l'enseignement intuitif. Il faut toujours faire appel aux connaissances de l'enfant, lui parler d'abord des objets qu'il a l'habitude de voir et de manier; dans les premières leçons de système métrique, par exemple, il faut lui montrer un litre, un mètre, qu'il peut voir chez lui tous les jours.

On a beaucoup discuté l'importance relative des fractions décimales et ordinaires; les enseigner simultanément c'est risquer de provoquer une confusion dans l'esprit de l'enfant; que faut-il enseigner d'abord? les avis sont partagés. Il ne faut, en tous cas, poser que des questions pouvant se présenter dans la vie; les problèmes « artificiels » dont la résolution n'est qu'un pur exercice de virtuosité doivent être proscrits.

Le calcul oral a une grande utilité non seulement au point de vue pratique mais aussi parce qu'il habitue l'enfant à raisonner; on doit l'amener à donner des réponses précises et promptes.

Depuis dix ans on a fait dans notre pays de grands et réels progrès; on a réduit la matière d'enseignement et simplifié les méthodes. Nous pouvons résumer ainsi les con-

clusions du rapporteur : il faut éliminer du programme de l'école primaire tout ce qui n'est pas indispensable, il faut toujours partir des notions concrètes et tenir compte du degré d'intelligence de l'élève, il faut exercer les enfants au calcul mental. »

A propos des *Ecoles nouvelles* (Landerziehungsheime).

« Il est clair qu'à côté de leur utilité directe pour les élèves fortunés qu'on y place, les écoles nouvelles peuvent servir de laboratoire et qu'on y peut faire bien des expériences pédagogiques impossibles ailleurs.

Un maître d'école primaire a souvent 35 ou 40 élèves; un des principes de l'école nouvelle est de ne pas former de classes de plus de 15 élèves. Il suffit de rapprocher ces nombres pour montrer combien les conditions sont différentes et combien il serait injuste, en louant l'enseignement nouveau, de critiquer l'enseignement officiel. Certaines méthodes pourront cependant passer du premier au second et ainsi les idées rationnelles se répandront de plus en plus... »

M. Hochstaetter termine ainsi :

« Nous avons indiqué les grandes lignes du rapport résumant l'enquête faite dans notre pays sur l'enseignement mathématique; si nous n'avions craint d'employer des termes techniques nous aurions donné de plus amples détails. Véritable mine de documents, cet ouvrage mérite l'attention de tous les pédagogues; il fait le plus grand honneur à ceux qui en ont rédigé les diverses parties et à M. le professeur Fehr qui a dirigé les travaux de la *Sous-commission suisse*.

En lisant ce rapport, en le comparant à ceux des autres pays d'Europe, on constate que notre enseignement tient compte de toutes les exigences modernes. Toujours plus on cherche à rendre l'étude attrayante en faisant appel à l'intelligence de l'enfant, en lui faisant découvrir ce qu'il doit apprendre, en illustrant la théorie d'exemples concrets. Toujours plus on cherche à rapprocher la science de la vie, à combattre la routine et les préjugés scolaires; et on a raison : il est inutile d'écrire le mot science avec un S majuscule; *la science n'est souvent que le prolongement du bon sens*; pour le plus grand bien de la jeunesse studieuse il faut se pénétrer de cette idée et la répandre.

Reprenant une proposition faite il y a une année par

M. Fehr, M. Hochstaetter demande que l'on charge une commission d'étudier plus spécialement la question de l'*enseignement mathématique à l'école primaire*, en Suisse et à l'étranger, en utilisant : a) le rapport de M. Stöcklin (dont les conclusions ont été résumées dans une brochure spéciale); b) les rapports concernant les pays voisins.

Cette proposition est acceptée. M. Hochstaetter est chargé de diriger les travaux de la future commission.

L'Education civique.

M. Nally donne lecture du rapport dont il avait été chargé. Ce travail donne lieu à une très intéressante discussion à la suite de laquelle l'assemblée adopte les conclusions du rapporteur.

Séance levée à 6 heures.

Le Secrétaire.

CONVOCATION

La Société pédagogique genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire pour le *jeudi 5 mars 1914*, à 2 heures précises en son local

Salle de la Taconnerie, 5, au 1^{er}.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Communications du Comité.
- 2^o *Mlle Giroud* : Le laboratoire-école de Paris.
- 3^o *M. Dr Ed. Claparède* : L'utilité pédagogique d'un laboratoire de psychologie scolaire.
- 4^o Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte dès 1 h. $\frac{1}{2}$, salle du rez-de-chaussée.

On est prié de venir à l'heure exacte.